RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1990 B 00655
Numéro SIREN : 379 808 207
Nom ou dénomination : CHAUVIRE DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2021 sous le numéro de dépôt 3576

2021 001913

ORDONNANCE

Nous, **Rémy DOUGE**, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du greffier;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions des articles L. 225-100 et suivants, et R. 225-64 et suivants du Code de commerce ;

Accordons un délai jusqu'au 30 Juin 2021

pour la réunion de l'assemblée générale des actionnaires de la société :
CHAUVIRE DIFFUSION (SARL)

"le Logis Notre-Dame" le Fief Sauvin
49600 Montrevault-sur-Èvre
aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2020 ;

Disons que la présente ordonnance sera mentionnée au registre du commerce et des sociétés à la diligence de Monsieur le Greffier du Tribunal de commerce d'Angers ;

Disons qu'elle sera notifiée par LRAR à :
CHAUVIRE DIFFUSION (SARL)

"le Logis Notre-Dame" le Fief Sauvin
49600 Montrevault-sur-Èvre

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 33,01 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à Angers, le 17/03/2021

Le Greffier
Maître Raphaël PAILLÉ

Le Président
Monsieur Rémy DOUGE

CHAUVIRE DIFFUSION
Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : Le Logis Notre Dame – LE FIEF SAINT SAUVIN – 49600 MONTREVAULT SUR EVRE
379 808 207 RCS ANGERS

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS AUX FINS DE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE

(Article R.225-64 du code de commerce)

A LA REQUETE DE :

Monsieur Erwan BARON
Né le 27 juillet 1966 à RENNES (35)

Agissant en qualité de Gérant de la Société **CHAUVIRE DIFFUSION** (SARL au capital de 50 000 euros, ayant son siège social sis Le Logis Notre Dame – LE FIEF SAINT SAUVIN – 49600 MONTREVAULT SUR EVRE, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 379 808 207)

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que ladite Société, ayant clôturé le 30 septembre 2020 les comptes de son dernier exercice, doit, conformément à l'article L 223-26 alinéa 1 du Code de commerce, soumettre lesdits comptes à l'approbation des associés au plus tard le 31 mars 2021.

Qu'en raison de la requête déposée concomitamment à la présente par le Gérant de la société LES PEPINIERES DE L'EVRE (RCS ANGERS 389 515 586), Associée majoritaire de la Société CHAUVIRE DIFFUSION, aux fins également de proroger le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 à cause des conséquences de l'épidémie de COVID-19 que ladite société subit, notamment l'absence depuis deux mois de salariés occupant des postes clés (comptable, secrétaire administrative et responsable des stocks et des commandes), l'organisation d'une assemblée générale d'approbation des comptes ne pourra pas être opportunément réalisée entre les associés dans les délais légaux.

EN CONSEQUENCE, JE VOUS PRIE, MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS :

De bien vouloir proroger jusqu'au 30 juin 2021 le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 de la société CHAUVIRE DIFFUSION.

Fait à MONTREVAULT-SUR EVRE,
Le 3 MARS 2021.

Monsieur Erwan BARON,
Le Gérant





ENVOI EN GED

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS
19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr
par mail : audience.angers@greffe-tc.net
TEL : 02.41.87.89.(32 ou 33)

Type de Document :	**Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce**
N° de répertoire général :	**2021001913**
N° de sous répertoire :	(ORDRC) 2021000015
Premier demandeur :	CHAUVIRE DIFFUSION (SARL)
Premier défendeur :	
Enrolement le :	16/03/2021
Chambre :	8 - ORDONNANCES DIVERSES RC
N.A. Saisine :	S20 - REQUETE
N. Affaire :	A344 - Report de tenue de l'Assemblée générale (Ordonnance présidentielle - RCS)

Décision : 17/03/2021

J803 - ORDONNANCE PRESIDENTIELLE RENDUE SUR REQUETE BILAN



GED02285477

Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

AM/1990 B 00655
ROSSIGNOL ET ASSOCIES
6 RUE RABELAIS
49000 ANGERS

Nos références : AM/1990 B 00655

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société à responsabilité limitée CHAUVIRE DIFFUSION

"LE LOGIS NOTRE-DAME"
LE FIEF SAUVIN
49600 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

SIREN : 379 808 207

N° de gestion : 1990 B 00655

Le greffier soussigné constate le 23/03/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/3576, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 17/03/2021
 - Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 23/03/2021
Le greffier
ME PAILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS